

# CHALLENGE JEAN-PAUL THENIS

## Article 1

A chaque fin de saison sera attribué le prix de la SPORTIVITE daté par Monsieur le Préfet du Département et Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, sous l'égide du District de Savoie de Football.

## Article 2

Le challenge est destiné à récompenser le club du District de Savoie qui, par ses classements du Fair-Play et du Carton Bleu dans ses différentes équipes aura obtenu le meilleur indice de sportivité selon les critères précisés en Article 4.

## Article 3

Participant au Challenge tous les clubs du District de Savoie de Football ayant au moins une équipe en championnat Séniors.

Sont pris en compte les équipes SENIORS A 11, U 20, U 17 et U 15 à 11.

Ne participant pas à ce Challenge :

- les clubs n'alignant que des équipes de jeunes (U20, U17 ou U15)
- les clubs en infraction au statut de l'arbitrage pour la 2<sup>ème</sup> année et plus
- les clubs exclus du Challenge du Fair-Play

## Article 4

### **Calcul de l'indice de sportivité :**

Les points du Fair-Play pour chacune des équipes sont affectés d'un coefficient dépendant de la catégorie et du niveau dans laquelle elles opèrent.

SENIORS D1, D2 ET D3	0.7
SENIORS D4 ET D5	1.0
SENIORS F A 11	1.0
U 20	0.7
U 17	1.0
U 15 A 11	1.0

### **Calcul pour chaque club :**

(1) Points Fair-Play (par équipe) X coefficient / nombre d'équipes

Nombre de matchs par équipe

(2) Points Carton Bleu (par équipe) X coefficient / nombre d'équipes assujetties au Cartons Bleu

Nombre de matchs par équipe

1+2 = INDICE

## Article 5

Le club obtenant le meilleur indice sera le vainqueur du Challenge de la Sportivité et se verra remettre un prix de 1600 euros.

En cas d'égalité, le prix sera partagé entre les vainqueurs.